



Assemblée générale MSA Ardèche-Drôme-Loire

La caisse de MSA prête pour préparer l'avenir

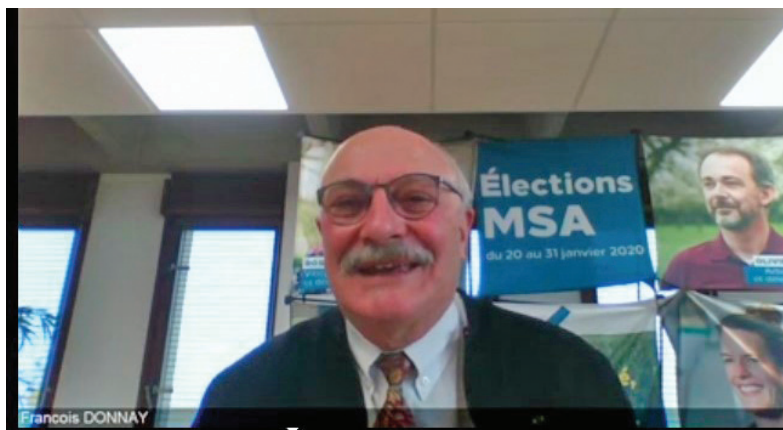
“ La MSA Ardèche-Drôme-Loire a tenu son assemblée générale en visioconférence le 16 novembre dernier, avec un bon taux de participation, de 32,3 %. L'occasion de retracer les nombreux événements, parfois difficiles, traversés depuis 2019, face auxquels elle a toujours su rebondir. ”

Personne ne s'y attendait. La crise du coronavirus a pris tout le monde de court, et restera l'événement le plus marquant de l'année 2020. « Je ne peux débiter cette assemblée sans évoquer la crise que nous vivons tous actuellement et qui nous mobilise depuis des mois, affirme Henry Jouve, président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire. Je tiens à saluer la réactivité des élus et des salariés de la MSA qui ont su s'adapter pour assurer la continuité de nos services et répondre aux besoins des adhérents. » Une continuité des services toujours assurée depuis le début du deuxième confinement, la priorité étant mise sur les rendez-vous téléphoniques lorsqu'il n'y a pas nécessité de se déplacer.

La solidarité à l'œuvre
Durant le premier confinement, les élus MSA ont participé volontairement à des actions de solidarité pour accompagner les plus fragiles et les services sociaux de la MSA ont réalisé 1 400 « appels de convivialité » pour soutenir les personnes les plus isolées. « Nous avons aussi contacté les salariés en rupture de droits pour leur trouver une solution », souligne François Donnay, le directeur général. « Tous les services de la caisse ont été mobilisés pour identifier les besoins de nos professionnels (exploitants,

salariés, entreprises) et les accompagner », ajoute Henry Jouve. Le monde agricole a également dû faire face à de multiples crises climatiques. « Face à ces situations parfois dramatiques, la MSA a su venir en aide aux exploitants, affiche le président. En 2019, 2,5 millions d'euros (M€) leur ont été versés ; 2,1 M€ en 2020. Des aides considérables, auxquelles s'ajoutent les échéanciers de paiement que nous leur avons proposés. » Un soutien non seulement financier, mais aussi social : « Nous appelons systématiquement les agriculteurs suite aux calamités agricoles, comme récemment suite à la grêle qui a frappé le Royans. » D'autre part, les dispositifs Regain (Ardèche), Rebondir (Drôme) et Avenir (Loire) ont permis de prévenir des situations de détresse sociale. 873 accompagnements individuels ont été réalisés dans les trois départements.

De nombreux défis relevés
L'année 2019 n'a pas été de tout repos avec nombre de nouveautés. Dossier qui a fait couler beaucoup d'encre, la DSN* a trouvé son rythme de croisière, tout comme le prélèvement à la source. « Des progrès concernant les indemnités pour congés maternité ou la revalorisation des droits versés aux non-salariés pour invalidité ont été obtenus, souligne



En visioconférence, le président de la MSA Ardèche-Drôme-Loire, Henry Jouve a cité le philosophe Edgar Morin : « À force de sacrifier l'essentiel pour l'urgence, on finit par oublier l'urgence de l'essentiel ».

le président de la caisse centrale, Pascal Cormery. Des avancées restent à faire, auxquelles nous travaillons en lien étroit avec la FNSEA. Nous avons aussi obtenu la revalorisation des petites retraites agricoles, qui, même imparfaite, reste une amélioration. »

La remise d'un Livre blanc au gouvernement
Alors que s'ouvre la nouvelle mandature 2021-2025, un Livre blanc a été remis en début d'année au Président de la République. Fruit d'un long travail de concertation, il comporte 20 propositions pour renforcer la présence des services de la MSA sur les territoires. « Nous balayons de larges thématiques, du maintien de l'autonomie et du "bien vieillir" à l'accès aux soins, en passant par la solidarité intergénérationnelle et l'accès aux services publics, souligne Pascal Cormery. Nous nous appuyons sur ce Livre blanc pour l'élaboration de notre nouvelle convention d'objectifs et de gestion de notre caisse pour 2021-2025, négociée avec le gouvernement. Notre objectif : démontrer et défendre les intérêts spécifiques du monde agricole, mais aussi assurer des services sociaux et médicaux dans les territoires ruraux. » Il insiste : « La MSA a la capacité de mener des actions sociales sur le territoire, pour nos adhérents mais aussi pour toute la population rurale. C'est là que nous avons un vrai rôle à jouer, pour l'intérêt général ! » ■

* Déclaration sociale nominative.



Le nouveau conseil d'administration de la MSA Ardèche-Drôme-Loire a été élu en septembre.

2020-2025 / Événement marquant de l'année 2020, plus de 2,5 millions d'électeurs ont désigné leurs délégués cantonaux.

De nouveaux élus déjà à la tâche

Parmi les 464 élus sur les trois départements, 44 % abordent là leur premier mandat. Des élus relativement jeunes, puisque 54 % ont moins de 60 ans. 22 % sont des femmes. Parmi eux, figurent Odile Chareyron, Martine Chevalier et Nicolas Juven.

Témoignages...

Odile Chareyron (Ardèche), déléguée cantonale pour le collège des salariés



« Ce nouveau mandat est loin d'être le premier pour moi, et pourtant je l'aborde avec tout autant d'enthousiasme. Participer à la vie de la MSA en tant qu'élue est vraiment très intéressant. Nous sommes un relais local pour les adhérents qui ont vraiment la possibilité de participer à la vie de leur MSA. Depuis quelques années, j'anime notamment des ateliers « mémoire » en lien avec la Carsat, ouverts à tous. J'ai aussi joué la comédie dans la pièce de théâtre « La Belle Vie » qui a été jouée localement et a permis de sensibiliser la population sur les difficultés du monde agricole ! Ce sont des actions locales qui profitent à toute la population rurale, et pas seulement aux agriculteurs. L'assemblée générale qui vient d'avoir lieu a permis d'aborder de nombreux points. Malgré le contexte morose, j'en suis ressortie pleine d'optimisme ! »

Martine Chevalier (Loire), administratrice au sein de collège des exploitants



« Cela fait des années que je suis investie à la MSA, d'abord en tant qu'élue dans ma commune, puis comme déléguée cantonale et départementale. Aujourd'hui administratrice, et toujours en activité en Gaec charolaise avec mon fils, j'aborde ce nouveau mandat avec toujours autant d'envie et de passion. Je suis animée par la volonté de pouvoir apporter des réponses concrètes à mes collègues sur les petits problèmes que l'on peut rencontrer au quotidien. C'est à cet effet que j'ai proposé des actions de prévention sur la sécurité au travail, par exemple sur les poussières, ou encore la contention des bovins, le bûcheronnage, etc. Je suis aussi très sensible aux questions sociales, et notamment la lutte contre l'isolement des personnes âgées en milieu rural. Je suis d'ailleurs présidente de la Marpa de Saint-Romain-d'Urfé. »

Nicolas Juven (Drôme), délégué départemental pour le collège des employeurs



« Il s'agit pour moi d'un premier mandat. Installé depuis 2015 et membre du syndicat Jeunes agriculteurs (JA), il me semble opportun que la jeunesse puisse s'impliquer dans les organisations agricoles. Par ailleurs, je pense qu'il est important de prendre des responsabilités pour pouvoir se faire entendre : on ne peut pas être mécontents et dans le même temps refuser de s'impliquer quand on nous le propose. Ce début de mandat est évidemment très spécial compte tenu du contexte de crise sanitaire, mais j'espère pouvoir jouer un rôle de relais entre le terrain et la MSA. Si on peut faire remonter les attentes et inversement faire redescendre les propositions de la MSA auprès des agriculteurs, c'est positif. » ■

Propos recueillis par M. C.



« Peut-être aussi difficile que les crises agricoles et économiques, l'agriculture vit aussi une crise identitaire, avec la remise en cause de leur travail au quotidien par certains extrémistes », s'inquiète Pascal Cormery (président de la MSA Berry-Touraine, 62 ans et exploitant agricole), qui vient d'être réélu président de la caisse centrale de MSA (CCMSA). Thierry Mantena (salarié et premier vice-président de la MSA de Picardie) a lui été réélu premier vice-président de la CCMSA.

PROXIMITÉ / « La MSA offre des services de proximité à ses adhérents, mais aussi à tout le monde rural », a souligné Pascal Cormery, le président de la Caisse centrale. Une affirmation qui se vérifie dans les faits, sur le terrain.

La MSA au cœur des territoires

La MSA agit au quotidien plus près des territoires. Et cela démarre dans les agences, avec un accueil humain et personnalisé de chacun des adhérents. Jérôme Delorme, chargé d'accueil, insiste : « Même au printemps, en pleine crise de la Covid-19, nous avons su nous adapter et proposer des services à distance, avec un service de rendez-vous téléphonique qui a été très apprécié. Face à ce deuxième confinement, la priorité reste aux rendez-vous téléphoniques mais nos accueils demeurent ouverts pour répondre efficacement à toutes les demandes. Il poursuit : Le passage au tout rendez-vous est gage de qualité, nous laissant le temps de préparer le dossier en amont et de bien évaluer chaque situation. Pour les adhérents, il permet de limiter les files d'attente et déplacements inutiles et d'accélérer le traitement des demandes. »

L'aide au répit pour éviter l'épuisement au travail

Au-delà de l'accueil en agence, la MSA est aussi présente de multiples façons sur le territoire. Le service d'aide au répit en est une illustration. « Nos services réalisent un travail remarquable sur le terrain pour repérer les agriculteurs en situation d'épuisement professionnel, souligne Véronique Barroyer, assistante sociale à la MSA. Dès lors, et si l'épuisement est avéré, un accompagnement personnalisé par un travailleur social est mis en place. Il formalise un projet de répit permettant à l'agriculteur de se ressourcer :



Jérôme Delorme.



Véronique Barroyer.



Natacha Riou.

séjour vacances, temps de loisir seul ou en famille, consultations (psychologue, ostéopathe)... Autant de possibilités qui sont en partie prises en charge par la MSA. Elle poursuit : Nous finançons également à 100 % le recours au service de remplacement pour dix jours (sept jours si c'est une deuxième demande). Le travailleur social maintient le lien avec l'agriculteur après la période de répit pour en évaluer le bénéfice. Elle insiste : Ce service permet de prévenir des situations préoccupantes. Il faut en parler autour de soi, le faire connaître ! »

Les Marpa, « une vraie réponse aux besoins de nos aînés »

Si la MSA Ardèche-Drôme-Loire est au plus près des actifs, elle l'est aussi auprès des retraités de l'agriculture. Exemple : les Marpa. « Elles constituent une vraie réponse aux besoins de nos aînés, qui ressentent des difficultés à vivre seuls mais qui pour autant n'ont

pas nécessité à intégrer une structure médicalisée et souhaitent rester dans leur environnement », affirme Natacha Riou, chargée de projet en ingénierie sociale et médico-social du territoire ». Une conviction partagée par Christophe Glanois, directeur de la Marpa de Rémuzat (Drôme) qui a ouvert il y a sept ans déjà et accueille aujourd'hui 24 personnes âgées autonomes. « C'est un projet très précieux pour le territoire car notre Marpa offre aussi des

services bien au-delà des personnes qui y vivent. Elle réalise notamment les repas pour l'école primaire, et des élèves viennent chaque mois manger au sein de l'établissement. Des activités de prévention mais aussi des animations sont proposées et ouvertes à tous les villageois, bien qu'elles soient suspendues aujourd'hui avec le confinement. Notre Marpa génère six emplois directs mais aussi des emplois indirects (aides ménagères, prestataires...) et son installation a permis de consolider les services médicaux sur le territoire (pharmacie, professionnels de santé). » Aujourd'hui six Marpa sont en fonctionnement à Saint-Félicien (Ardèche), Anneyron, Rémuzat, Luc-en-Diois, Allex (Drôme), Saint-Romain-d'Urfé (Loire), et cinq sont en projet à Beaulieu (Ardèche), Taulignan et Sainte-Eulalie-en-Royans (Drôme), Saint-Romain-Lamotte et Saint-Maurice-en-Gourgois (Loire). ■

Myliène Coste

* Maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie des personnes âgées.

Chiffres clés 2019

178 230

ADHÉRENTS

(11 % de la population)
dont 109 470 SALARIÉS et
68 760 NON-SALARIÉS

14 268

EXPLOITANTS

58 000

SALARIÉS

5 800

EMPLOYEURS

46 000

TRAVAILLEURS

OCCASIONNELS

109 770

RETRAITÉS

AGRICOLÉS

240,5 M€

DE COTISATIONS

595,6 M€

DE PRESTATIONS

VERSEES

SOIT 1 € COTISÉ POUR 2,39 €

DE PRESTATIONS

15

AGENCES

MSA

dont
418 SALARIÉS

4,5 M€

D'AIDES AUX
EXPLOITANTS
AGRICOLÉS
VICTIMES
DE CRISES
CLIMATIQUES

464

DÉLÉGUÉS

CANTONAUX